



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
MARTINIQUE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R02-2016-124

PUBLIÉ LE 12 DÉCEMBRE 2016

Sommaire

Préfecture

R02-2016-12-09-004 - Arrêté fixant les listes de candidats éligibles au conseil du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique aux élections du 12 janvier 2017 (4 pages)

Page 3

Préfecture

R02-2016-12-09-004

Arrêté fixant les listes de candidats éligibles au conseil du
Comité régional des pêches maritimes et des élevages
marins de Martinique aux élections du 12 janvier 2017

PREFECTURE DE LA MARTINIQUE

Direction de la Mer

ARRETE n°

Fixant les listes de candidats éligibles au conseil du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique aux élections du 12 janvier 2017

Le préfet de la Martinique,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code rural et de la pêche maritime ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du Président de la République du 31 juillet 2014 nommant M. Fabrice RIGOLET-ROZE préfet de la région Martinique ;

VU l'arrêté du 17 mars 2014 modifié par l'arrêté du 29 juin 2016 fixant la liste des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins, leur ressort territorial, leur siège ainsi que le nombre de membres de leur conseil ;

VU l'arrêté préfectoral n°R02-2016-08-26-002 du 26 août 2016 instituant la commission électorale et fixant l'organisation du scrutin pour l'élection des membres du conseil du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique ;

VU l'arrêté préfectoral n°R02-2016-08-26-003 du 26 août 2016 fixant la composition et la répartition des membres entre les différents collèges et catégories professionnelles du conseil du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique ;

VU la décision de la commission électorale du 5 décembre 2016 de recevabilité des listes de candidats aux élections des membres du conseil du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique ;

SUR proposition du directeur de la Mer de la Martinique ;

ARRETE

Art. 1er. - Les listes des candidats aux élections des membres du conseil du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique du 12 janvier 2017 sont les suivantes :

- Liste présentée par le Syndicat Maritime des Pêcheurs Artisans (SYMPA), affilié à la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), telle qu'annexée au présent arrêté ;
- Liste présentée par l'Union Syndicale des Marins Pêcheurs et Aquaculteurs de la Martinique (USMPAM), affiliée à l'Union Nationale des Syndicats de Marins Pêcheurs CFTC, telle qu'annexée au présent arrêté.

Art.2. - Les listes de candidats sont affichées à compter de la publication du présent arrêté et jusqu'au jour du scrutin au siège de la commission électorale ainsi qu'au siège du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique.

Article 3. - Le Secrétaire général de la préfecture et le directeur de la Mer de la Martinique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique.

A Fort-de-France, le 9 DEC 2016

LE PRÉFET

Fabrice RIGOLET-ROZE

ANNEXES

ANNEXE 1. - Liste de candidats présentée par le Syndicat Maritime des Pêcheurs Artisans (SYMPA - CFDT)

- Collège des Equipages et Salariés des entreprises de pêche maritime et d'élevage marin

RANG	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	SIFFLET Stéphane Claude	AGATHE Charles Félix
2	BRIGITTE Stéphane	FELICIEN Jean-Marie Marcel
3	ZAÏRE Pierre Eric Noël	LEDOMIR Sylviane Julie
4	ZADICK Armande Monique	MURAT Romain Emilien
5	BRIGITTE Olivier	BELORGANE Bertin Pépin
6	VOLTINE Mike Michel	VERDAN Olivier Pascal
7	ZADICK Ludbert Privat	TOUVILLE Jean Michel
8	HENRY Hervé Yves	BELORGANE Fortune Philippe
9	FONTAINE Joseph Stanislas	LAMONT Michel Benoît

- Collège des chefs d'entreprises maritimes et d'élevage marin, catégorie des chefs d'entreprises maritimes embarqués :

RANG	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	MARIE-REINE Olivier Luc	MILARD Jean-Pierre
2	DELBOIS Daniel Marie Serge	MANDOUKI Alfred Opportune
3	COCO Hugue Fernand	VOUIMBA Georgie OCCULI
4	MARIE-SAINTE Jean-Philippe Grégoire	LUDON Thomas Alain
5	MARIE-MAGDELEINE Claude Dominique	BOLIVARD Jean François
6	ANATOLE Pierre Hugues	CAGNET Gérald Sébastien Gilles
7	CRAMER Dimitri Moïse	ZIE Félix Pétronille

- Collège des chefs d'entreprises maritimes et d'élevage marin, catégorie des chefs d'entreprises maritimes non embarqués :

RANG	TITULAIRE	SUPPLEANT
1	HENRY Charles Maurice	

- Collège des chefs d'entreprises maritimes et d'élevage marin, catégorie des chefs d'entreprise d'élevage marin :

RANG	TITULAIRE	SUPPLEANT
1	AMORY Guylène Jérôme	AGOT Emile Eloi

ANNEXE 2. - Liste présentée par l'Union Syndicale des Marins Pêcheurs et Aquaculteurs de la Martinique (USMPAM-CFTC)

- Collège des Equipages et Salariés des entreprises de pêche maritime et d'élevage marin

RANG	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	MERAUT Mirella	JANVION William
2	L'ETANG Rudy	ALEXANDRE Christophe
3	BUVAL Gilbert	DIJON Georges
4	PAME Philippe	ANGELY Ryan
5	NESTILE Jean-Louis	JEAN-JEAN Olivier
6	ETIENNE Eric	BABDOR Régine
7	LOGOLTAT Georges	BARTY Daniel
8	BELLANCE Gérald	BELLEROSSE Claude Eric
9	GABRIEL Yoan	LAVIOLETTE Marc

- Collège des chefs d'entreprise maritime et d'élevage marin, catégorie des chefs d'entreprises maritimes embarqués :

RANG	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	SIFFLET Raymond	DELINDE Philippe
2	MERINE Christophe	MAIZEROI Yannick
3	CELIMENE Manuel	MARINE Edouard
4	MOREAU Michel	BRIVAL Evariste
5	NUBUL Philippe	GABRIEL Jean-Guy
6	DORE Valentin	FRANCOIS Frantz
7	COTREBIL Jean-Michel	MAUVOIS Clive

- Collège des chefs d'entreprises maritimes et d'élevage marin, catégorie des chefs d'entreprise d'élevage marin :

RANG	TITULAIRE	SUPPLEANT
1	MANGATALE Itsuya	GRIFFIT Raymond